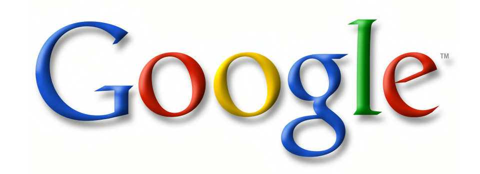
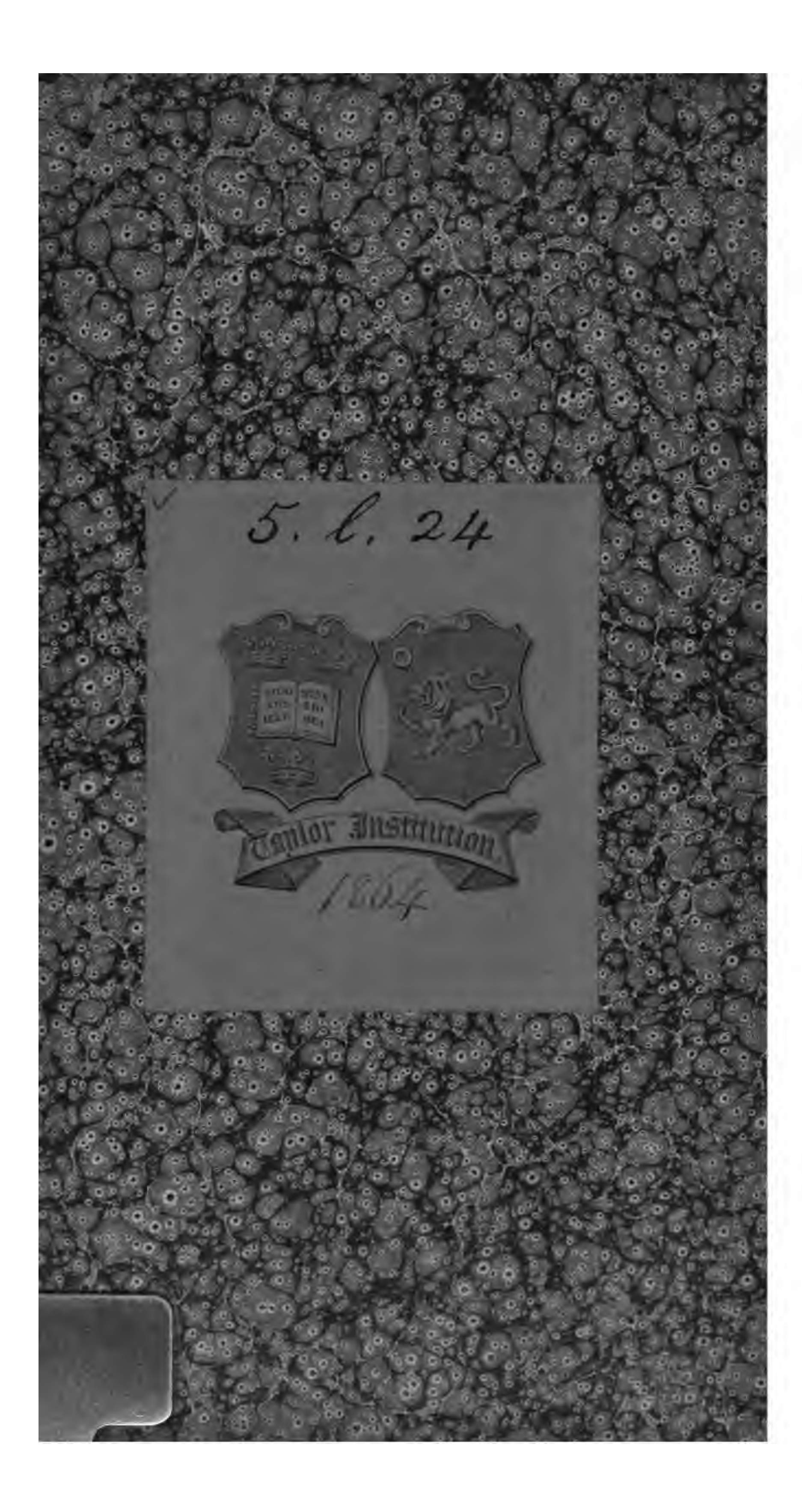
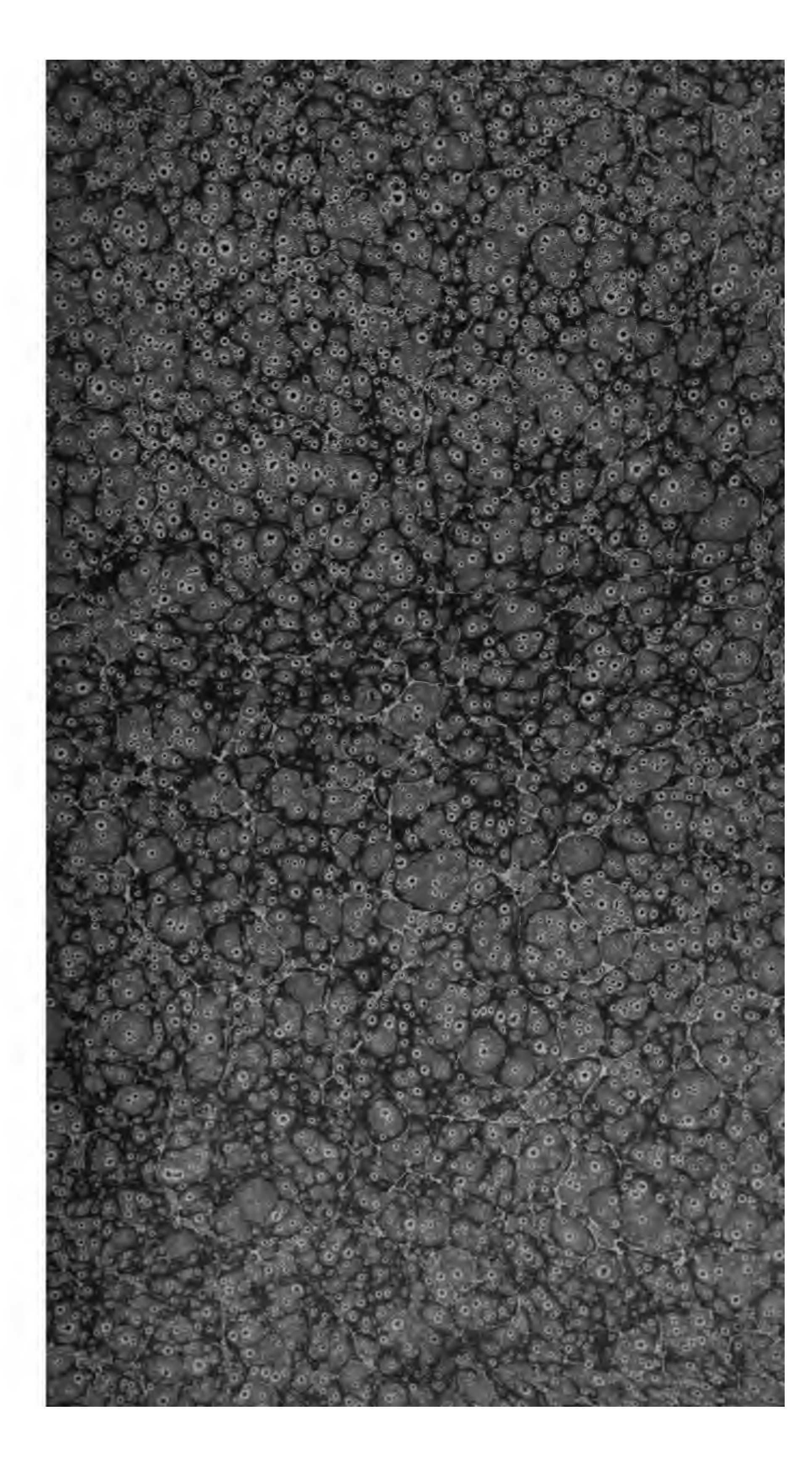





5. l. 24
Taylor Institution.
1864



1/6

DU DICTON POPULAIRE,

FAIRE RIPAILLE.

Tiré à DEUX CENTS exemplaires.

A PARIS,
Chez TECHENER, place du Louvre, n° 12.

DE L'IMPR. DE FRANTIN, A DIJON.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LE DICTON POPULAIRE,

FAIRE RIPAILLE,

PAR GABRIEL PEIGNOT.

DIJON,

CHEZ VICTOR LAGIER, LIBRAIRE, PLACE SAINT-ÉTIENNE.

M. DCCC. XXXVI.



NOUVELLES RECHERCHES

SUR LE DICTON POPULAIRE,

FAIRE RIPAILLE.

Ce dicton, appelé à juste titre populaire, car il n'est guère en usage que dans les classes inférieures de la société, mérite cependant que l'érudition ne le dédaigne pas entièrement, moins à raison de son ancienneté que par les faits historiques assez singuliers qui se rattachent à son origine.

Tous les auteurs qui en ont parlé font remonter cette origine à Amédée VIII, né en 1383, comte de Savoie en 1391, premier duc du même pays en 1417; marié en 1393 à Marie de Bourgogne, fille de Philippe-le-Hardi; veuf en 1428; élu pape, sous le nom de Félix V, en 1440; démissionnaire du pontificat en 1449, et mort à Genève en 1451.

Ce prince, surnommé le Pacifique, après avoir gouverné ses Etats pendant trente-sept ans, crut devoir chercher loin du trône un repos conforme à ses goûts et incompatible avec l'exercice du pouvoir suprême. Aimant ses aises et dégoûté du monde après six ans de veuvage, il se retira en 1434 au prieuré de Ripaille (1) qu'il avait fondé en 1430, près de Thonon,

(1) Ripaille est un bourg de Savoie dans le Chablais, sur le bord du lac de Genève, à l'embouchure de la Dranse, rivière qui se jette dans le lac entre Thonon et Evian. C'est

sur les bords du lac de Genève. Il rendit ce séjour fameux par la vie paisible et agréable qu'il y mena, sans négliger surtout les plaisirs de la table.

Le 7 novembre de cette même année 1434, Amédée tient dans ce lieu de délices une assemblée des grands de ses Etats, dans laquelle il institue l'ordre de chevalerie, non de *Saint-Maurice,* comme le disent des modernes, mais de l'*Annonciade,* qui n'était qu'une réforme de celui du *Collier* établi en 1362 par le comte Amédée VI, dit *le comte Verd* (1). Cet ordre subsiste encore aujourd'hui; il est le premier en Piémont, et celui dont le Roi porte le cordon, composé d'une chaîne d'or qui fait le tour du cou et tombe sur la poitrine (2).

---

là qu'était la principale commanderie de l'ordre de St-Maurice qu'Amédée y avait fondée. On y voyait le très-beau château qu'il y avait construit, et qui depuis a été donné aux chartreux, ainsi qu'un parc magnifique; mais en 1794 le parc et la chartreuse ont été détruits.

(1) On ne sait pas précisément à quelle occasion fut fondé l'ordre du *Collier:* les uns prétendent que ce fut au sujet d'un bracelet qui fut donné au comte par une dame qui l'avait tissu de ses cheveux; d'autres, ce qui est tout différent, l'attribuent à la dévotion d'Amédée envers la Sainte Vierge. Dans cette création, le nombre des chevaliers, lui compris, fut fixé à quinze, tirés des maisons les plus distinguées. — Cet Amédée VI fut surnommé le *comte Verd,* parce que passionné pour les jeux militaires, il célébra en 1348, pendant trois jours, des tournois et des joûtes, où il parut avec des armes et un habillement de couleur verte, monté sur un cheval caparaçonné de même.

(2) Cette chaîne est de la largeur d'un pouce environ, et sur chacun de ses chaînons sont gravées, dans l'or travaillé

C'est dans la même assemblée que le duc Amédée, pour se débarrasser du soin des affaires, nomma Louis, son fils aîné, prince de Piémont et lieutenant-général de ses Etats; puis il donna à Philippe, son autre fils, le comté de Genevois.

Le lendemain de cette assemblée, il prit l'habit d'ermite avec ses nouveaux chevaliers, au nombre de six, et se rendit dans un superbe palais auquel il donna le nom modeste d'ermitage. Il l'avait fait bâtir pour lui et pour eux, près de celui des ermites de S. Augustin, qui devaient être leurs directeurs.

Tous ceux qui étaient admis dans ce séjour de plaisir étaient logés avec magnificence; on allait, dit-on, au-devant de tous leurs désirs; les vins les plus généreux,

---

à jour, les quatre lettres F. E. R. T.; au bas de la chaîne est attachée l'image de l'Annonciation de la Sainte Vierge, aussi travaillée à jour. — Voici l'explication que l'on donne de ces quatres lettres : En 1315, et non en 1311, Amédée IV, dit le Grand, apprenant que Rhodes était sur le point d'être enlevée aux chevaliers de St. Jean de Jérusalem par l'empereur ottoman, vola au secours de cette île, et força les Turcs à se retirer. Ce fut, dit-on, en mémoire de cette expédition, qu'aux aigles que ses prédécesseurs avaient toujours portées dans leurs armoiries, Amédée substitua la croix d'argent avec la devise des quatre lettres en question qu'on explique ainsi : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit.* Mais on voit la croix et la devise sur des tombeaux de princes de Savoie antérieurs à Amédée le Grand. Favin dit que ces quatre lettres sont la devise d'un ancien ordre du *lac d'amour*, et signifient : *Frappez, Entrez, Rompez Tout.* Cette explication paraîtrait plus conforme à l'esprit de l'ancienne chevalerie; mais, à coup sûr, ces mots n'étaient pas en français.

et les mets les plus exquis couvraient leurs tables, et les jeux ou le doux repos succédaient aux jouissances gastronomiques. On voit qu'Amédée et les siens vivaient-là plus en honnêtes épicuriens qu'en véritables ermites. Ils portaient néanmoins ce dernier nom, parce qu'ils avaient exclu les femmes de leur société et qu'ils laissaient croître leur barbe comme les capucins. L'*habit* de ces nouveaux solitaires, disent les auteurs contemporains, *étoit une grise robe, un long mantel, un chaperon gris et courte cornette d'un pied; un bonnet vermeil pardessus le chaperon; sur la robe une ceinture dorée; et par-dessus le mantel, une croix d'or pareille à celle que portaient les empereurs d'Allemagne.* Six de ses courtisans, comme nous l'avons dit, embrassèrent cette vie religieuse, dont toute l'austérité ne consistait que dans l'extérieur. Amédée avait moins dessein de se consacrer à la mortification et à la pénitence, que de jouir sans trouble de tous les agrémens d'un loisir voluptueux. Monstrelet nous raconte que « *dans ce superbe et délicieux hermitage de Ripaille, ce prince se faisoit servir d'excellens vins et des viandes succulentes, au lieu d'eau de fontaine et de racines d'arbres dont se nourrissaient les anciens hermites. D'où quelques-uns ont estimé qu'estoit venu le commun proverbe,* FAIRE RIPAILLE, *pour dire faire bonne chère.* » Ce proverbe est encore de nos jours dans toute sa force d'expression ; c'est ici le cas de passer en revue les différens auteurs qui ont parlé de son origine et de son étymologie. Nous trouverons des opinions contradictoires; mais c'est en les comparant et en les discutant que le lecteur pourra former la sienne.

Le Père Labbe, dans son *Étymologie de plusieurs mots français,* Paris, 1661, *in*-12, seconde partie, p.

122, dit : « *Ripaille, d'où est venu le proverbe* FAIRE RIPAILLE, *est un chasteau sur le bord du lac de Genève*, à ripa Lemani lacus, RIPALIA, *lieu délicieux, et séparé du bruit et de la conversation des hommes, où se plaisoit Amé* (Amédée VIII), *premier duc de Savoye, devant qu'il fust Félix* V, *le dernier des anti-papes qui se sont élevez contre le S. Siège apostolique.* » Nous parlerons plus bas de la promotion d'Amédée au pontificat.

André Duval, docteur de Sorbonne, dans son *De supremâ Romani Pontificis in ecclesiam potestate*, 1614, *in*-4°, s'exprime ainsi, page 32, sur le compte du cardinal de Savoie (c'est-à-dire Amédée, après sa démission du pontificat) : « *Tum quia ad eum quotidiè tanta ferculorum lautissimorum et delicatissimorum, vinique generosissimi ac suavissimi copia, ad castrum, vulgò Ripalium, quo tanquam eremo se continebat referebatur : et ab eo tempore in Gallia proverbium* FAIRE RIPAILLE *natum sit : quod est genio liberius indulgere, et vino, cibisque, ingurgitari.* » Il est inutile de dire qu'André Duval, ultramontain très-prononcé, voyait d'un mauvais œil notre duc de Savoie à cause de son pontificat, puis de son cardinalat. Mais dans le fond, sauf l'acrimonie, il dit la vérité sur le chemin de velours que s'était tracé Amédée sur la fin de sa carrière, avant et depuis ses hautes dignités spirituelles.

Mais Duval a été rudement réfuté par Edmond Richer, autre docteur de Sorbonne, qui, dans son *Histoire des Conciles généraux*, en latin, 3 vol. *in*-4°, parle en ces termes de son confrère Duval, qu'il regarde comme plagiaire de l'historien Jean de Serres, et en même temps il donne une autre étymologie du proverbe FAIRE RIPAILLE : « *Porrò, qui ad hæc*, dit-il, *animum adjunxerit, nullo negotio mendacia atque impos-*

turas Serrani historici contra synodum Basileensem, et Felicem V deteget : quas sycophantias magister Andræas Vallius avidissimè amplexus est; etsi optimè teneret, Serranum fuisse sectarium. Immo etiam permulta Vallius de suo adglutinavit : cujusmodi est hoc cauponale proverbium Gallorum, FAIRE RIPAILLE, *ductum ab illorum nebulonum pergræcationibus quos Galli vocant Ribaldos. Et tamen illud sumptum est à modo opipare vivendi Felicis, cùm in eremum Ripaliam secessisset : quod est causam calumniandi consultò quærere.* » Tout savant et tout ingénieux qu'était Edmond Richer, il nous semble qu'il se fourvoie ici en cherchant quelque analogie entre *ripaille* et *ribauds;* il n'y en a aucune entre la vie voluptueuse que menait Amédée, et la conduite déréglée de ces mauvais sujets connus sous le nom de *Ribauds.*

Ménage, le vrai songe-creux en fait d'étymologies, n'est point content de celles dont nous venons de parler; il les rejette pour en proposer une qui ne nous paraît pas plus admissible, ce dont il convient à peu-près; cependant il est bon de la rapporter : « Si cette façon de parler, *faire ripaille,* dit-il, étoit ancienne dans notre langue, je croirois volontiers qu'elle viendroit des repas que les bourgeois des villes où il y a des rivières, font ordinairement l'été hors leurs villes au bord des rivières; et que ce mot ripaille auroit été fait de *riparia,* en sous-entendant *convivia.* Et à ce propos il est à remarquer que le château de Ripaille est appelé en latin *Riparia* et non pas *Ripalia.* Voyez le *Fasciculus rerum expetendarum, fol.* XXV; il y est dit : *Amædeus, Sabaudiæ dux, decanus militum sancti Mauritii de Riparia, gebennensis diœcesis;* et dans Grégoire, inscription du chapitre *Examinata* XV, *de judiciis,*

vous trouverez *nobili viro, Mathæo de Riparia.* Mais comme cette façon de parler, FAIRE RIPAILLE, ne se trouve point dans les anciens livres français, j'ai de la peine à croire qu'elle est l'étymologie latine dont nous venons de parler. » Et M. Ménage a raison de n'y pas croire.

M. Jault, sur Ménage, rapporte une autre étymologie qui ne nous paraît pas plus fondée que celle dudit Ménage. Après avoir dit que Jod. Sincer, dans son *Itinéraire de France* (en latin), parlant de la Savoie, s'exprime ainsi, p. m. 343 : *Juxta Lemanum lacum vinum generosissimum producit, quod* Ripalium *vocant, ab lacûs ripâ,* il ajoute : « Les Allemans appellent *rippe* une côte, et *rippen* des côtelettes de mouton et autres bonnes à ronger ; ainsi je ne sais si *ripaille* ne viendroit point de l'allemand *rippe* ou *rippen,* puisque *faire ripaille,* c'est proprement se réjouir entre amis, et y manger jusqu'aux os, comme font les Allemans qui ne sont pas ennemis de ces petites débauches.

« Peut-être aussi que ripaille est une contraction de *repaissaille* qu'on disait autrefois dans la même signification, et qui se trouve pour *pascimento* dans le Dictionnaire fr.-ital. d'Antoine Oudin. Rabelais, liv. IV, chap. 36, dit : *Laissons ces repaissailles ici, et nous mettons en devoir de leur résister ;* et au chap. 51 du même livre : *Croyez que la repaissaille fut copieuse et les beuvettes numéreuses.* »

Enfin M. de la Mésangère, sans songer à toutes les opinions précédentes, en émet une nouvelle dans son *Dictionnaire des proverbes français,* 3e édition, 1833, in-8° ; voici son court article : « RIPAILLE (FAIRE).
« On se trompe généralement sur l'origine de ce mot ;
« il ne vient point de *Ripaille* où Amédée VIII vécut dé-

« licieusement après avoir cédé ses États à son fils; mais « le lieu tire son origine de *ripaille* pour *ripuaille*, dé- « rivé de *repue, bonne chère.* » Ainsi ce serait la bonne chère du duc Amédée qui aurait été cause du nom de *ripaille* donné à son charmant ermitage; mais ce nom existait avant que le Duc n'allât fixer sa résidence dans ces lieux enchanteurs, puisqu'on appelait ainsi le prieuré fondé en 1430, c'est-à-dire quatre ans avant que l'ermitage ne fût bâti et habité par Amédée; d'ailleurs le proverbe FAIRE RIPAILLE est totalement inconnu dans le Piémont et dans la Savoie.

Sans nous arrêter aux diverses opinions ci-dessus dont la plupart ne valent pas la peine d'être discutées, nous pensons qu'il est présumable que le mot *ripaille* provient, étymologiquement parlant, de la localité où ont été construites les premières habitations, *id est, è ripâ Lemani lacûs*; et qu'ensuite par allusion à la douce vie qu'y a menée le duc Amédée, on aura dit à Genève et ailleurs, *faire ripaille*, c'est-à-dire, vivre à la manière des ermites de RIPAILLE. Puis, ne serait-il pas possible que les divisions qui déchiraient le sein de l'Eglise, eussent porté les antagonistes de Félix V à exagérer un peu les aisances et les plaisirs que ce prince se donnait à Ripaille, lieu où il résidait comme ermite, quand le cardinal d'Arles est allé lui annoncer son élection pontificale? Il n'y aurait rien de surprenant que l'origine du proverbe remontât jusqu'à eux. Ce qui nous confirmerait dans cette opinion, c'est que ces messieurs ont quitté le Concile de Bâle pour se rendre à celui de Ferrare (1),

(1) Le concile de Bâle (XVIIe général), a été ouvert le 23 juillet 1431; le pape Eugène IV l'a dissous en 1437; mais

et que le proverbe en question s'est répandu partout, hors en Piémont et en Savoie.

Terminons cette notice par un mot sur les dernières années d'Amédée VIII à partir de sa promotion au Pontificat.

Il y avait quatre à cinq ans qu'il vivait tranquillement et assez joyeusement dans son charmant ermitage de Ripaille, quand par suite de débats qui survinrent entre les Pères du Concile de Bâle et le pape Eugène IV, à l'occasion des bornes que le Concile voulut mettre à l'autorité pontificale, lesdits Pères menacèrent de déposer ledit Pape; et en effet, peu après, ils déclarèrent le Saint-Siège vacant, par un décret du 25 juin 1439 dans lequel ils traitèrent Eugène de perturbateur de la paix et de l'union de l'Eglise, de simoniaque, de parjure, d'incorrigible, de schismatique et d'hérétique. Le saint Père répondit par une bulle où, après avoir annullé tous les actes de l'assemblée de Bâle, il appela, selon le style du temps, ce Concile un brigandage où les démons de tout l'univers s'étaient assemblés pour mettre le comble à l'iniquité et pour placer l'abomination de la désolation dans l'Eglise de Dieu; déclarant tous ceux qui étaient restés à Bâle depuis la révocation du Concile, excommuniés, privés de toute dignité, et réservés au jugement éternel de Dieu avec Coré, Dathan et Abiron,

---

le concile n'ayant aucun égard à cette bulle, a continué ses sessions dont la quarante-cinquième et dernière a eu lieu en mai 1443.

Le concile de Ferrare convoqué en opposition à celui de Bâle, a tenu sa première session le 10 janvier 1438, et la seizième et dernière eut lieu le 10 janvier 1439.

Mais pendant que le saint Père lançait ces foudres contre le Concile de Bâle, celui-ci s'occupait à élire un nouveau Pape. Son choix tomba sur Amédée VIII, duc de Savoie, veuf de Marie de Bourgogne depuis onze ans, et ce Prince fut élu le 5 novembre 1439. Il fit d'abord quelques difficultés pour accepter, enfin il se décida, et quitta Ripaille pour se rendre à Bâle, où, le 24 juillet suivant, il fut couronné Pape, par Louis Aleman, archevêque d'Arles ; et il prit le nom de Félix V. Nouvelles foudres de la part d'Eugène, qui traita nominativement Félix de Cerbère et d'Ante-Christ.

Celui-ci n'en resta pas moins à la tête du Concile de Bâle avec sa doublure de tiare, car il est compté parmi les anti-papes. Il fut sans doute dans le cas de regretter plus d'une fois la douce vie, les tranquilles plaisirs et la bonne chère de Ripaille. C'est à ce sujet que Voltaire a fait les vers suivans :

O bizarre Amédée!
De quel caprice ambitieux
Ton ame est-elle possédée!
Ah! pourquoi t'échapper à ta douce carrière?
Comment as-tu quitté ces bords délicieux,
Ta cellule, ton vin, ta maîtresse (1) et tes jeux,
Pour aller disputer la barque de saint Pierre ?

Cependant les troubles de l'Eglise durèrent encore pendant neuf ans, quoique Eugène IV fut mort le 23 février 1447 ; mais il fut remplacé par Nicolas V le 18 mars suivant. Enfin en 1449 le pacifique Amédée don-

---

(1) Le mot *maîtresse* remplit très-bien ce vers ; mais remplit-il aussi bien la première condition de l'histoire, qui doit être la vérité? Nous en doutons, car il est reconnu qu'Amédée n'admettait pas de femmes dans son ermitage.

na sa démission du Pontificat entre les mains de Nicolas; et se contentant du titre de Cardinal-Évêque-légat et vicaire perpétuel du Saint-Siège dans le Duché de Savoie, il se rendit tranquillement à Ripaille, y reprit ses douces habitudes, et deux ans après il termina ses jours à Genève, le 7 janvier 1451, âgé de 69 ans, laissant la réputation d'un bon prince, d'un faible antipape, et de digne fondateur du fameux dicton :

FAIRE RIPAILLE.

